

**Rapports annuels 2016****ASD du 8 avril 2017 à Sierre VS**

Rapport annuel du Président central

L'année 2016 a été marquée par divers événements importants pour notre association. J'y reviendrai par la suite. L'Assemblée suisse des délégués (ASD) a été organisée à Berthoud par la section bernoise – pour la première fois selon le nouveau mode de déroulement, sur 1 jour. Je remercie Kristina Schürch, présidente du CO et son équipe pour la parfaite organisation de ces assises. Ce mode de déroulement s'est avéré efficace. Quelques modifications d'horaire y seront apportées en 2017 en raison du lieu décentralisé de l'ASD, à Sierre.

En 2016, les thèmes suivants m'ont occupé :

- Conférence des présidents
- Contrat de sponsoring
- Convention avec Crans-Montana, organisateur de la Fête fédérale de la musique populaire 2019
- Organisation de l'Assemblée suisse des délégués (ASD)
- Convention des prestations avec l'Office fédéral de la Culture (OFC)
- Concours des jeunes talents dans le folklore Suisse
- Organisation de la Journée de la musique populaire de l'OLMA
- Visite de manifestations

Conférence des présidents

La Conférence des présidents a eu lieu cette année encore à Olten. Des délégations de presque toutes les sections y étaient présentes pour s'informer et discuter. Notre chef du Ressort musique, Markus Brülisauer, a informé sur les différentes possibilités d'obtenir des subventions. Notre rédactrice en chef, Margrit Annen, a présenté le nouveau concept de notre journal associatif. Dès le numéro 2/2017, notre journal se présentera dans une nouvelle parure. Je me réjouis de cette nouvelle entrée en scène et d'entendre les avis des lecteurs. Urs Liechti, notre délégué régional de la Suisse du nord-ouest, a informé sur les préparatifs de la Fête d'Unspunnen 2017. La participation demande un grand effort financier mais aussi un effort concernant l'engagement du personnel. Le calcul du soutien financier aux sections pour la participation aux foires de caractère national a été redéfini. Pour obtenir un apport de la caisse centrale, la section mais aussi la direction de la foire doivent s'engager financièrement et assurer le personnel.

Sponsoring

L'ASMP a conclu un contrat avec Marco Canonica concernant l'acquisition de partenaires/sponsors. L'objectif est de trouver des partenariats à long terme qui accompagnent et soutiennent notre association financièrement afin que nous puissions surtout nous engager encore plus fortement dans la promotion de la relève. La situation est très encourageante : un premier partenariat a pu être conclu avec Suzuki. Je remercie Suzuki pour son engagement et une fructueuse collaboration, ainsi que Marco Canonica pour son travail.

Rapports annuels 2016

Convention de prestation avec l'Office fédéral de la culture (OFC)

Depuis 2012, l'OFC soutient financièrement, chaque année, des organisations culturelles laïques. L'ASMP a déposé son dossier en 2011 et sollicité un montant annuel de CHF 36'000.-. Ce soutien financier a malheureusement été diminué de 3 % (linéaire pour toutes les associations). Pour les années 2017 – 2020, une nouvelle convention a été signée et un dossier adéquat a été déposé dans les délais. Selon les nouvelles lignes directives de l'OFC, seul le nombre de musiciens actifs compte pour le calcul des subventions. Pour la période de 2017 – 2020, l'ASMP obtient désormais un montant de CHF 55'000.- par an.

Les finances obtenues doivent être utilisées principalement pour :

- Plus d'activités dans le secteur des relations publiques
- Plus d'activités dans le secteur public
- Services et prestations dans la formation de la relève

La collaboration avec l'OFC est très professionnelle. L'ASMP y jouit d'une grande estime. Un grand merci.

Déroulement de l'ASD

Le mode de déroulement sur 1 jour s'est avéré efficace. Le comité central a décidé de maintenir ce mode. L'horaire de l'ASD 2017 de Sierre sera uniquement modifié pour que les délégués venant de la Suisse orientale par les transports publics puissent rentrer le jour même. La soirée avec un concert de haut niveau, suivi de la possibilité de danser a obtenu quelques critiques négatives. C'est la raison pour laquelle à Sierre, les assises seront suivies d'une soirée conviviale avec danse accompagnée par deux orchestres renommés. Je me réjouis d'accueillir les délégués et invités en grand nombre le 8 avril 2017 à Sierre.

Concours des jeunes talents / Collaboration avec la SRF

Le concours des jeunes talents a connu un large succès. A Huttwil, 168 jeunes talents (instrumentaux et vocaux) se sont présentés au final devant le jury. Cet événement a été très bien organisé. Je remercie vivement le comité d'organisation sous la présidence de Sepp Höltschi pour le grand travail effectué. Le CO a décidé que la finale se déroule chaque année dans une autre région.

La collaboration avec SRF est bonne et harmonieuse. Bien entendu, les associations de culture populaire souhaiteraient encore plus d'heures d'émission. Déposer cette demande encore et encore est ma cause et mon devoir en même temps. Je remercie la SRF pour la compréhension vis-à-vis de nos souhaits.

Evénements

Pour ce qui est de 2016, les événements suivants sont à mentionner tout particulièrement :

- La 20^e Fête champêtre d'Appenzell
- Le Festival Heirassa
- Le dimanche champêtre zurichois et la journée barbecue
- La rencontre des sections romandes à Bernex (GE)
- La Rencontre champêtre des Grisons à Landquart
- La Chornschiüre Stubete à Liestal.

Il me tient à cœur de remercier toutes les organisatrices et tous les organisateurs de manifestations pour leur engagement et pour l'important travail effectué lors des nombreux événements

Rapports annuels 2016

organisés tout au long de l'année. Par leur engagement, ils soutiennent notre association et offrent aux très nombreux visiteurs d'agréables heures en musique.

Lors des événements visités, j'ai eu l'occasion de créer ou de renouveler des contacts amicaux avec beaucoup de sympathisants. Je les remercie cordialement pour l'accueil dont moi-même et mon épouse avons toujours bénéficié.

Effectif des membres

Depuis quelques années déjà, nous devons accepter une diminution du nombre de nos membres. Fin 2015, nous avons eu le plaisir, aussi grâce à la FFMP, de constater une légère hausse de l'effectif. Malheureusement celle-ci s'est à nouveau transformée en baisse fin 2016. Quels sont les arguments en faveur d'une adhésion à notre association ? Adolf Schmidiger, président de la section zurichoise a énuméré les arguments suivants (abrégé) : Obtenir un grand effet avec une petite cotisation. Par exemple : le membre paie une entrée réduite lors de beaucoup d'événements ; la participation à l'ASD avec un repas gratuit suivi d'un concert gratuit respectivement d'une soirée de danse avec des orchestres renommés ; l'ASMP offre la possibilité aux formations musicales de jouer dans des maisons de retraite et hôpitaux lors de la Journée des malades ; notre journal associatif fournit d'intéressantes informations aux musiciens et amis de la musique populaire. Que cela nous incite à continuer à nous engager dans l'acquisition de nouveaux membres. Seule une association forte peut défendre efficacement ses intérêts auprès des décideurs, des médias et de la politique. Je prie tout le monde de poursuivre activement l'acquisition de membres et les en remercie d'avance.

Comité central

Le comité central a été réélu pour la prochaine période lors de l'ASD 2016. Romy Weber a été nommée nouvelle caissière centrale pour remplacer Beat Schmidt qui a démissionné après plus de 35 ans de loyaux services comme caissier central. J'ai informé à Berthoud que je démissionnerai de ma fonction de président central en 2018. Un appel a été lancé à toutes les sections d'annoncer d'éventuels candidat(e)s. C'est avec plaisir que nous avons reçu la candidature d'Ursula Haller, ancienne Conseillère nationale de Thoue. Après des entretiens intenses, je peux proposer avec une grande conviction Ursula Haller pour la fonction en question. Le comité central prévoit que lors de l'ASD 2017, Ursula Haller soit élue dans le comité central comme 2^e vice-présidente, pour ensuite prendre ma succession lors de l'ASD 2018 à Appenzell (voir portrait dans cette brochure).

Remerciements

Il me tient à cœur de remercier :

- Mes collègues du CC pour leur collaboration constructive et amicale
- Tous les comités des sections pour leur travail en faveur de notre association et de la musique populaire
- La Maison de la musique populaire et spécialement Elena Kaiser pour le grand travail fourni lors de la Journée de la musique populaire de l'OLMA
- Les musiciennes et musiciens qui permettent, avec leur musique entraînante, d'organiser de belles fêtes
- Tous les membres qui participent à nos événements et qui nous soutiennent
- Les responsables des médias qui rapportent positivement sur nos activités
- Tous ceux qui nous adressent des invitations aux événements. A ce propos, je fais appel à leur compréhension. Je n'ai pas pu être personnellement présent partout.

Rapports annuels 2016

Je suis persuadé que l'ASMP a de belles perspectives d'avenir et remercie tous ceux et celles qui soutiennent notre association.

Cipriano de Cardenas : Président central

Rapport annuel du Ressort communication

Durant l'année 2016, notre Ressort communication a traité des sujets très intéressants. La présence publicitaire, par des moyens de communication élaborés l'année passée, s'est établie dans les grandes lignes. Nos différents messages sur la musique populaire ont pu ainsi atteindre plus de 100'000 personnes uniquement par le marketing en ligne.

Un point important pour notre Ressort reste le soutien aux sections cantonales dans leur communication. Quelques-unes, mais malheureusement pas encore toutes, ont profité de la possibilité de faire élaborer, par nos soins et gratuitement, la réalisation graphique jusqu'à la création des données d'impression de leurs moyens de communication. L'apparence uniforme de la communication associative est un important objectif pour l'année à venir.

Notre association s'est très bien établie dans les médias sociaux. Uniquement sur Facebook, l'ASMP compte plus de 1700 fans. Les réseaux sociaux d'Instagram et Twitter sont aussi utilisés à titre complémentaire suivant les sujets.

Nous avons pu mettre en place un partenariat de sponsoring avec Suzuki en tant que «Car-Partenaire». L'ASMP s'engage par convention à intégrer le partenaire dans diverses mesures de communication, assurées par conséquent par notre Ressort.

Une nouvelle convention de prestations (CP), élaborée avec le soutien du Ressort musique, a été présentée à l'Office fédéral de la culture (OFC). C'est avec plaisir que nous avons appris que le soutien financier de la Confédération continuera. Dans la CP, les objectifs à atteindre ont été fixés et concernent aussi le Ressort communication. Ceux-ci nécessiteront divers investissements pour les années à venir.

Je me réjouis du fait que durant l'année à venir, le marketing de contenu jouera un rôle important. C'est ainsi que nous produirons tous les deux mois, en collaboration avec la rédaction du journal de la Schweizer Volksmusik, une histoire avec des images de haute qualité et des vidéos que nous pourrons présenter ensuite sur nos canaux de distribution.

La visite de nombreux événements musicaux fait également partie de mes activités dans le comité central. Je me réjouis des tâches à venir et je remercie les sections cantonales, mes collègues du comité central, l'Office fédéral de la culture, Suzuki et tous nos partenaires de services pour la collaboration constructive.

Robin Mark : Chef du Ressort communication

Rapport annuel du Ressort musique

Investissons dans l'avenir

Après une année intense, marquée par la Fête fédérale de la musique populaire, l'année passée a servi au travail de base, aux dispositions et investissements pour l'avenir de la musique populaire et notre association. La collaboration avec le comité d'organisation de la Rencontre fédérale des jeunes musiciens 2017 à Baar ZG en faisait aussi partie. Les critères de jugement des experts ont été synchronisés avec ceux de la Fête fédérale de la musique populaire afin que les rapports des experts tiennent compte des mêmes critères. De cette façon, le constant développement entre une FFMP et une RFJM peut être suivi par les musiciennes et musiciens.

Afin de pouvoir développer un programme de formation et de formation continue pour jeunes musiciens, différents sondages parmi les jeunes ont été effectués, évalués et analysés. Sur cette base, un projet pilote avec deux modules de formation continue ont été créés et budgétés pour 2017 et la campagne de financement a été lancée. L'ASMP exploite les synergies et collabore dans ce domaine avec la Maison de la musique populaire qui est très active dans la promotion de la relève.

Des demandes de conseils sont adressées continuellement du pays entier et même de l'étranger au Ressort communication, surtout à travers notre site Internet. Demandes auxquelles une réponse est bien entendu donnée rapidement. Ces demandes concernent souvent le choix d'un orchestre de bonne qualité, son adaptation à l'événement et une rémunération équitable.

L'ASMP a organisé, conjointement avec la Maison de la musique populaire, la Journée de la musique populaire du 22 octobre 2016 à l'OLMA. Il a fallu coordonner plus de 400 participants des différentes associations de culture populaires, la collaboration avec la direction de la foire de l'OLMA, la collecte de fonds pour financer l'événement et recruter le personnel du stand d'information pour toute la durée de la foire. La Journée de la musique populaire a finalement été soutenue par un montant de CHF 13'000.- issus du Fonds pour la culture populaire de Pro Helvétia. Lors de la Journée de la musique populaire, l'ASMP était présente avec son propre stand d'information et plusieurs orchestres. Dans le domaine de la culture populaire, elle a le mieux représenté la musique populaire, en collaboration avec les stands de la Roothuus Gonten et de la Maison de la musique populaire. Tout au long de la journée, les orchestres *Davoser Ländlerfründa* et *Echo vom Ürnerländli* ont joué à différents emplacements sur le champ de foire et dans l'Aréna pendant les deux grandes représentations entourés d'autres actifs de la culture populaire.

La Convention de prestations avec l'Office fédéral de la culture était arrivée à terme fin 2016 et devait être renouvelée. L'ASMP devait déposer une nouvelle demande de subventions structurelles sur la base du Message de la culture de la Confédération 2016 - 2020. La demande comportait des données détaillées sur les activités de notre association, informations de base telles nos statuts et règlements, l'organigramme, les activités planifiées et projets pour toute la période de financement jusqu'en 2020. La direction du développement de l'ASMP a été définie ainsi. Mais, nous avons eu le plaisir de récolter les fruits, car notre requête a reçu une réponse positive et le montant a même été augmenté. Il en résulte que l'ASMP peut envisager des objectifs de développement et obtient les moyens financiers pour le faire, comme par exemple le programme de formation et formation continue, plus d'aide aux comités des sections par un soutien ciblé et professionnel, etc.

L'atelier de formation continue «La musique populaire dans le passé et le présent» a été annoncé vers la fin 2016 et aura déjà eu lieu en mars 2017.

Rapports annuels 2016

Les programmes musicaux ont été composés pour la Journée de la Jeunesse et la Journée de la musique populaire de la Fête d'Unspunnen 2017 et les contrats d'engagement conclus avec les orchestres participants. L'ASMP investit de grandes ressources dans ces deux plateformes et présentera la diversité de la musique populaire avec d'excellentes formations musicales du pays entier. Par conséquent, la visite de ces journées de fête d'Unspunnen vaut dans tous les cas le déplacement.

La collaboration avec tous les collègues a été très fructueuse et intense pendant cette période de rapport et je les en remercie cordialement.

Markus Brülisauer : Chef du Ressort musique